

Compte rendu du 3ème Forum mondial sur le développement humain *Identité culturelle, démocratie et équité mondiale*

Paris, 17-19 janvier 2005

[Programme de l'événement](#)

[Dossier sur la contribution française pour la réalisation des Objectifs du Millénaire](#)

[Compte rendu du forum sur le site Human Development Reports](#) (PNUD)

0) DANS LA PRESSE :	2
I) OUVERTURE DU FORUM	2
II) DIVERSITE CULTURELLE ET DEMOCRATIE.....	2
SESSION I : IDENTITE ET LIBERTE CULTURELLES : BATIR DES DEMOCRATIES MULTICULTURELLES	2
SESSION PLÉNIÈRE	2
COMPTE RENDU DE L'ATELIER "DIVERSITES CULTURELLES, INEGALITES ET CONFLITS" (CRISE)	2
SESSION II : DIVERSITE CULTURELLE ET MONDIALISATION	3
COMPTE RENDU DE L'ATELIER "LES DEFIS MULTICULTURELS POUR LA PAIX" (CERI - SCIENCES PO)	3
III) EQUITE MONDIALE ET OBJECTIFS DU MILLENAIRE POUR LE DEVELOPPEMENT	4
SESSION III : AMELIORER L'EFFICACITE DE LA COOPERATION POUR LE DEVELOPPEMENT : LE ROLE DE L'AIDE ET LE PARTAGE DES RESPONSABILITES	4
COMPTE RENDU DE L'ATELIER "ETATS FRAGILES. CE QUE L'APD PEUT ET NE PEUT PAS FAIRE" (IDDRI)	4
COMPTE RENDU DE L'ATELIER : LES NOUVEAUX DEFIS DE L'APD : DES POLITIQUES DISCRETIONNAIRES AUX ENGAGEMENTS REELS.....	5
SESSION IV : JUSTICE SOCIALE ET INEGALITES.....	5
SEANCE PLENIERE	5

COMpte RENDU DE L'ATELIER "LES BIENS PUBLICS MONDIAUX ET LE DEVELOPPEMENT" (GROUPE DE TRAVAIL INTERNATIONAL SUR LES BIENS PUBLICS MONDIAUX).....	5
III) PROMOUVOIR L'AGENDA DU DEVELOPPEMENT HUMAIN	6
SESSION V : 2005-2015 : UNE DECENNIE DECISIVE POUR LES OBJECTIFS DU MILLENAIRE POUR LE DEVELOPPEMENT	6
SEANCE PLENIERE	6

0) Dans la presse :

- "Les objectifs du Millénaire - le développement humain". Le Monde, 18 janvier 2005
- "La Misère tue bien plus que le Tsunami". Entretien croisé avec Xavier Darcos et Mark Malloch Brown, administrateur du PNUD. Le Figaro, 18 janvier 2005
- "2005, dernière chance pour vaincre la pauvreté". Le Figaro, 18 janvier 2005
- "Les chemins escarpés du multiculturalisme". Le Monde, 06 septembre 2004
- Entretien avec Amartya Sen. Prix Nobel d'Economie. Libération, 18 janvier 2005
- Entretien avec Amartya Sen . Le Monde, 19 janvier 2005

I) Ouverture du Forum

[Allocution d'ouverture de Michel Barnier sur le site du Ministère des Affaires étrangères](#)

[Discours d'ouverture d'Amartya Sen sur le site du Ministère des Affaires étrangères](#)

II) Diversité culturelle et démocratie

Session I : Identité et liberté culturelles : bâtir des démocraties multiculturelles

Session plénière

Intervention de Sakiko Fukuda-Parr : "[Reclaiming Multiculturalism Reflections on the Human Development Report 2004: Cultural Liberty in Today's Diverse World](#)"

Intervention de Jody Kollapen : "[Identity and democracy : building multicultural democracies](#)"

Compte rendu de l'atelier "Diversités culturelles, inégalités et conflits" (CRISE)

Intervention de Francis Akindes : En Côte d'Ivoire, les ressources identitaires ont été mobilisées pour contrôler l'appareil politique. On peut parler de marketing politique des identités. La question de l'ivoirité est liée à un déficit de travail politique dans la définition de la citoyenneté. Il faut agir en faveur de la discrimination positive et veiller aussi à la communication politique. La position politique est une position stratégique dans un univers où la rente économique fait l'objet d'une lutte âpre.

Intervention de Yvan Guichaoua : "[Ethnic conflicts and their economic underpinnings : the case of Nigeria](#)"

Intervention de Georges Gray Molina : En Bolivie, il n'y a pas de violence fondée sur les groupes ethniques, alors que les minorités représentent les 2/3 de la population. Il n'y a jamais eu en Bolivie un Etat fort sur tout le territoire. Le pays ne comporte pas de classe forte et les élites sont peu nombreuses . Il est aussi peu marqué par la présence militaire. Dans les années 1950, une politique de redistribution est engagée (l'économie est basée sur le gaz naturel). Dans les années 1990, la réforme des institutions est commencée. L'Etat doit assumer son rôle d'acteur fort à l'intérieur du pays et être capable de traduire dans la réalité les réformes annoncées. La Bolivie cherche à devenir un acteur respectable. La question est de savoir sur qui compter pour le financement de ses activités.

Session II : Diversité culturelle et mondialisation

Compte rendu de l'atelier "Les défis multiculturels pour la paix" (CERI - Sciences Po)

Intervention d'Alain Dieckhoff : Les Etats nations se sont consolidés autour d'une identité nationale partagée. Ce modèle est en crise car l'Etat et ses institutions n'ont plus cette position de surplomb. De plus, les individus ne sont plus aussi disposés à renoncer à leur identité. La démocratie multiculturelle reconnaît un large pluralisme culturel. Mais les différences culturelles ne sont pas équivalentes et l'Etat ne peut pas être une instance neutre de régulation des identités culturelles. Les groupes porteurs de culture doivent être traités avec un respect égal. On peut toutefois distinguer trois groupes : les groupes de condition (femmes, handicapés, homosexuels), les minorités ethniques (groupes constitués du fait des processus migratoires en développement) et les groupes nationaux (groupes territorialisés et incorporés souvent de force dans un ensemble politique plus vaste). Pour les groupes ethniques qui s'articulent autour de réseaux familiaux et s'appuient sur une territorialité de quartier, la logique d'intégration tout en luttant contre les discriminations s'impose. Pour les groupes nationaux, on parle de logique de partage de pouvoir, d'autonomie culturelle et territoriale.

Intervention d'Astrid von Busekist : L'étude des diasporas est récente (années 1970). La diaspora est une figure atypique du nationalisme. Elle est une illustration du transnational. La diaspora entretient des relations particulières avec sa société d'accueil et son cosmopolitisme ne se vérifie pas toujours.

Intervention de Catherine Withol de Wenden : Le rôle des migrations. Tous les pays sont concernés par les phénomènes migratoires. La relation entre les migrations et le multiculturalisme est de l'ordre de l'instrumentalisation réciproque. Le multiculturalisme permet de mieux faire accepter les phénomènes migratoires à l'heure où l'Etat nation est affaibli dans ses symboles (langues, frontières, populations diversifiées). C'est aussi l'expression d'intérêts transnationaux (vote des minorités, nouvelles revendications culturelles et religieuses).

Intervention de Frédéric Charillon : Le multiculturalisme n'est-il pas soluble dans la politique étrangère ? Il existe peu d'études sur la politique étrangère face au multiculturalisme. Les décideurs ne prennent souvent pas en compte cet aspect et préfèrent entretenir le mythe de l'unité nationale et de l'unité politique. Le multiculturalisme est rarement assumé. Le multiculturalisme peut faire l'objet d'une politique étrangère (Exemple des Etats qui font la promotion du multiculturalisme dans des pays où ils sont fortement représentés par les minorités) mais ne peut être un style.

III) Equité mondiale et objectifs du Millénaire pour le développement

Session III : Améliorer l'efficacité de la coopération pour le développement : le rôle de l'aide et le partage des responsabilités

[Intervention de Pierre Defraigne](#)

Compte rendu de l'atelier "Etats fragiles. Ce que l'APD peut et ne peut pas faire" (Iddri)

Intervention de Béatrice Pouligny : Des mesures non adaptées peuvent être contre-productives si elles n'interviennent pas au bon moment. C'est le cas d'Haïti, qui a connu trois interventions armées et qui est aujourd'hui un pays en pré-guerre. La communauté internationale a d'énormes responsabilités dans la dégradation de la situation actuelle. Un pays fragile est un pays qui est en train de changer auquel la communauté internationale applique malencontreusement des mesures de stabilisation. Régler un conflit, c'est souvent le sortir de l'agenda international. S'il n'y a pas d'urgence immédiate, les politiques n'interviennent pas. Il faut se poser des questions simples : qui est qui ? Qui fait quoi et pourquoi ? Quel est l'enjeu ? Les acteurs locaux sont trop souvent négligés. Il faut identifier les processus de légitimation des acteurs en place et situer son rôle par rapport au rôle joué par la diaspora, par exemple, dont les remises font vivre des régions entières. Il faut relever le niveau des responsabilités des acteurs locaux et mettre en place une solidarité durable dans des secteurs où les acteurs locaux ne pourront pas prendre en charge la situation.

Intervention de Paul Collier : L'aide publique au développement peut-elle accompagner un début de redressement dans les "Etats fragiles" ? La durée moyenne de fragilité des Etats est de 56 ans. Un redressement durable passe par l'éducation et la démographie. Il faut une masse critique de personnes éduquées pour réformer le pays. L'éducation supérieure est trop souvent négligée par les bailleurs de fonds qui mettent l'accent sur l'éducation primaire. L'assistance technique a peu d'effets s'il n'y a pas de masse critique éduquée. Elle doit intervenir comme une aide d'urgence et moins comme une gestion de projet ordinaire. L'aide financière est efficace à moyen terme. Elle est surtout utile lorsqu'elle apparaît après le redressement. Il faut éviter les petites sommes d'argent : c'est contre-productif.

Intervention d'Eric Chevallier : Dans les situations de post-conflit, on est souvent dans le flou et dans le conflit d'objectifs (la stabilisation et la construction de l'Etat de droit sont parfois difficile à concilier). Les objectifs de développement à court terme se heurtent aux objectifs de développement à long terme. A propos des processus de légitimation, la question du moment de mise en place des élections est discutée. Les élections doivent-elles être tardives comme résultat final du processus de démocratisation ou précoces comme moyen de démocratisation ? La sécurité est aussi un enjeu majeur. Que fait-on des anciens combattants ? Désarmer est antinaturel et illogique du point de vue interne et des acteurs locaux. Dans le secteur économique, les 18 premiers mois sont fondamentaux. Il faut des programmes massifs d'emplois subventionnés. E. Chevallier s'oppose sur ce point à P. Collier. Le facteur humain est trop souvent négligé.

Compte rendu de l'atelier : les nouveaux défis de l'APD : des politiques discrétionnaires aux engagements réels

[Introduction de Stephen Timms](#)

Session IV : Justice sociale et inégalités

Le creusement des inégalités entre les pays et en leur sein implique de repenser les règles en vigueur, l'action des institutions régulatrices du commerce international et des marchés de capitaux et le rôle des investissements étrangers. L'aide publique et de nouvelles formes de contributions internationales ont aussi un rôle à jouer.

Séance plénière

[Introduction de Stephen Timms](#)

Selon les Nations Unies, 50 milliards de dollars supplémentaires par an seraient nécessaires pour la réalisation des ODM en 2015. La Banque mondiale estime que ce chiffre doit être revu à la hausse. Les gouvernements devraient consacrer à l'aide publique au développement 0,7% de leur PNB. Malheureusement l'aide au développement est trop souvent une variable d'ajustement du budget. Une mauvaise coordination entre les acteurs, un changement de priorité nuisent à l'efficacité de l'aide. Le système actuel de financement ne permet pas de combler le creusement des inégalités. 2005 devrait voir un renforcement du soutien à la Facilité de Financement International (FFI), mécanisme de financement immédiat. Il faut envisager d'autres mécanismes comme les incitations fiscales ou/et une taxation internationale. La taxation des transactions financières reste à explorer. On peut aussi imaginer la taxation des ventes d'armes. Le commerce et les IDE sont également source de développement mais la libéralisation des échanges n'est pas un "win-win game". D'une part, la complexité croissante du commerce mondial va rendre plus opaque la distribution de la valeur ajoutée. D'autre part, la libéralisation des mouvements financiers accroît le risque de déstabilisation. Du fait de la globalisation, de nouveaux rapports de force s'instaurent mais des progrès sont réalisés sur les règles liant commerce et droit des travailleurs via le code volontaire (expérience de la loi du pays d'origine des entreprises qui s'implantent dans les PED).

Compte rendu de l'atelier "les Biens publics mondiaux et le développement" (Groupe de travail international sur les biens publics mondiaux)

Intervention d'Inge Kaul : "[Global Publics Good : a key to achieving the Millennium development goals](#)"

Intervention de Gunt-Britt Andersson : "[Underpinning development through more efficient international cooperation](#)"

Intervention de Paul Collier : La mondialisation des biens publics représente une catastrophe de l'offre et de la distribution. L'offre se détériore à la base pour les pauvres. Deux institutions fonctionnent mal : l'OMC et le FMI. L'OMC s'intéresse aux biens publics pour les pays riches. A l'origine le GATT était un forum de négociation sur les biens manufacturés pour les pays riches. Avec le remplacement du GATT par l'OMC, le forum s'est mondialisé avec des négociations élargies. Quant au FMI, ses priorités sont tracées en fonction des besoins des pays développés. Les normes que le FMI élabore, sont faites pour les pays développés.

III) Promouvoir l'agenda du développement humain

2005-2015 : une décennie décisive pour les Objectifs du Millénaire pour le développement
Comment promouvoir l'agenda du développement humain et dégager de nouvelles ressources afin que les engagements pris en 2000 par les gouvernements du monde entier en ratifiant la Déclaration du Millénaire ne restent pas lettre morte ? Au rythme actuel, les promesses faites ne sont pas tenues dans la majeure partie du monde.

Session V : 2005-2015 : une décennie décisive pour les Objectifs du Millénaire pour le développement

Séance plénière

[Intervention de Katerina Stenou](#)

Intervention de Bernard Kouchner : Il faut être vigilant quant au bien-être des populations : la dignité précède les droits civiques, politiques et sociaux. Le partenariat public/privé est très important. Avec le Tsunami, l'aide privée a été supérieure à l'aide publique. Il ne faut pas sous-estimer le secteur privé pour atteindre les Objectifs du Millénaire. Jusqu'à présent, les sommes versées par les différents Etats ne permettent pas de respecter l'Agenda du Millénaire. L'ampleur de la réaction, au moment du Tsunami, est un début de prise de conscience de la pauvreté dans la grande majorité du monde. La taxation des capitaux doit être mise en place. Des progrès ont toutefois été faits dans le domaine de la santé publique. L'OMS a éradiqué la variole. On attend la gratuité des antiviraux dans le pays en développement.

Intervention de Philippe Etienne, nouveau directeur général de la coopération et du développement : L'aide publique au développement devrait représenter 0,5% de la richesse de la France en 2007 et 0,7% en 2012. Cet effort est crucial. Pour l'instant, les donateurs sont en-deçà des cibles. Il faut une union plus large du financement avec une taxation internationale. Une taxation financière pilote contre le sida a déjà été initiée par Jacques Chirac. Le rapport Landau remis au Président de la République a étudié les formes que pourrait prendre une contribution financière internationale. Pour les pays les moins avancés, l'ouverture commerciale est aussi primordiale. L'Union européenne joue déjà un rôle dans ce domaine. Il ne faut pas oublier non plus les travaux de la Task Force internationale sur les biens publics mondiaux. Cette réflexion sur les biens publics mondiaux traduit les attentes d'acteurs nouveaux. L'Agenda du Millénaire est aussi celui de la coopération internationale et il doit renforcer la solidarité.

Intervention de Mary Robinson : "[Advancing the Human Development Agenda : a shared responsibility](#)"

[Allocution de clôture de Xavier Darcos, ministre délégué à la Coopération, au développement et à la francophonie](#)